

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 28 septembre 2023**

**Objet : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat Mixte DORSAL (exercices 2016 à 2023)**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 30 (dont 7 procurations) - 92 voix

Votants : 30 Pour soit 92 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (procuration donnée à Mr Faucher) – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – (procuration donnée à Mr Bachelierie) – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP - PRESENTIEL  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - PRESENTIEL  
Mr Pierre COUTAUD – (suppléant de Mr Pierre Chevalier) – 2 voix – VISIO  
Mr Alain DETOLLE – (suppléant de Mme Collet-Dufays) – 1 voix - VISIO  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL  
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO  
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Christian JACQUIER – 1 voix – VISIO  
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mme Annick MORIZIO – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – PRESENTIEL  
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président CC POL  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Vice-Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président CC Noblat  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin  
Vice-Président CC Val de Vienne  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Président de la CC Briance Combade  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Vice-Présidente CD87  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yriex

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1<sup>er</sup> VP  
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Marie MASSY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Adjointe au Maire de Limoges  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Conseiller Départemental Creuse  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Comm CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

1e 03/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-258728658-20230928-CS111\_D862-

N°862-1

Depuis mars 2022, la Chambre Régionale des Comptes a procédé à un examen des comptes et de la gestion du syndicat sur les exercices 2016 à 2023.

A titre d'information, DORSAL a déjà fait l'objet de deux examens depuis sa création :

- sur les exercices 2004 à 2009
- sur les exercices 2009 à 2015

Sur ce contrôle 2016-2023, DORSAL a répondu à 10 questionnaires transmis par la Chambre.

Le rapport provisoire a été transmis le 22 mars 2023 et le rapport définitif le 28 juillet 2023.

Pour chacun d'entre eux, une réponse écrite a été rédigée par DORSAL, la dernière étant jointe au rapport définitif de la Chambre.

Le rapport de la Chambre ci-joint sera publié sur le site internet des juridictions financières une fois qu'il aura été présenté en comité syndical. Il revêt jusqu'à sa publication officielle par la Chambre, un caractère confidentiel qu'il vous appartient de protéger tel que le préconise la Chambre.

**Quatre recommandations** sont mises en exergue :

**Recommandation n°1 :**

**Mettre en place des délégations de signature précises dans leur formulation**

*Le Président de DORSAL s'est engagé à compléter la délibération n°849 prise le 1<sup>er</sup> février 2023. Ce sera fait avant fin 2023*

**Recommandation n°2 :**

**Respecter la réglementation comptable, particulièrement en ouvrant des crédits suffisants pour faire face aux engagements juridiques et en appliquant des restes à réaliser**

*Le Président de DORSAL a pris acte de cette recommandation. Le logiciel comptable dont s'est doté DORSAL en 2020, donne désormais la possibilité de gérer les AP/CP. Ce sera appliqué dès l'exercice 2024.*

**Recommandation n°3 :**

**Adopter un plan pluriannuel d'investissement.**

*Le Président de DORSAL a pris acte de cette recommandation qui sera prise en compte au plus tôt.*

**Recommandation n°4 :**

**Transmettre aux membres du syndicat un état semestriel actualisé des commercialisations effectives par la société délégataire et des recettes nettes associées sur la durée du plan de financement.**

*Le Président de DORSAL s'est engagé à mettre en place une lettre d'information spécifique semestrielle qui sera envoyée aux membres du comité syndical ainsi qu'un état synthétique du plan de financement faisant apparaître le montant des recettes à verser par année.*

*De plus, il s'est engagé à présenter en comité syndical, une fois par an, pour chaque Budget Annexe, une actualisation du plan de financement ajusté avec les recettes SPL perçues et celles prévisionnelles.*

D'autres observations ont été émises par la Chambre et DORSAL a apporté les réponses qui lui semblaient nécessaires. Elles sont listées en annexe au rapport avec les réponses de DORSAL en correspondance.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, dans sa totalité, a été adressé à l'ensemble des élus, il a été présenté en séance et a fait l'objet d'un débat.

**Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, prennent acte, à l'unanimité, des observations émises par la Chambre Régionale des Comptes.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :

